



PAIX ET GUERRES au XXI^e siècle

Dario Battistella

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

Extrait de la publication

PAIX ET GUERRES

au XXI^e siècle

Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion : Seuil
Distribution : Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2011**
38, rue Rantheaume
BP 256, 89004 Auxerre Cedex
Tel. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26
ISBN = 9782361061104

Extrait de la publication

PAIX ET GUERRES au XXI^e siècle

Dario Battistella

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines

Une collection dirigée par Véronique Bedin

Extrait de la publication

DU MÊME AUTEUR

- *Un monde unidimensionnel*, SciencesPo. Les Presses, 2011.
- *Théorie des relations internationales*, 3^e édition, SciencesPo. Les Presses, 2009.
- *Retour de l'état de guerre*, Armand Colin, 2006.
- *Dictionnaire des relations internationales*, avec M.-C. Smouts et P. Vennesson, 2^e édition, Dalloz, 2006.

*« Il y a une saison pour toute chose
et un temps pour tout sous nos cieux... ;
un temps pour la guerre
et un temps pour la paix. »*

Bible (Ancien Testament), L'Ecclésiaste 3,
Le Livre de Koheleth.

Remerciements

Ce livre m'a été commandé par Véronique Bedin, désireuse d'accueillir dans la collection « Petite Bibliothèque de Sciences Humaines » un ouvrage pédagogique et synthétique sur la guerre dans le monde contemporain. Sa proposition m'a permis de reprendre un projet auquel avait été intéressé, il y déjà quelques années, Philippe Raynaud, professeur de science politique à Paris Panthéon-Assas, ce qui à l'époque n'avait pu se faire.

Comme le titre le suggère, cet ouvrage est aussi un hommage à *Paix et Guerre entre les nations* de Raymond Aron dont on fêtera, en 2012, le cinquantième anniversaire de la première édition. Toutes proportions gardées, j'essaie d'appliquer la conception compréhensive que Raymond Aron se faisait de la théorie des relations internationales pour moins mal comprendre la dialectique de la paix et de la guerre en ce début de XXI^e siècle.

Qu'ils soient tous ici remerciés. Ce livre, dont les insuffisances sont de ma seule responsabilité, est dédié à May Darwich et Ahmet Demirdügen.

Introduction

DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

« L'âge des guerres s'achèvera-t-il en une orgie de violence ou en un apaisement progressif ?¹ » C'est sur cette interrogation, émise en pleine guerre froide dans laquelle il voyait la troisième des guerres en chaîne du xx^e siècle, que Raymond Aron concluait sa magistrale étude intitulée *Paix et Guerre entre les nations*. Quelque cinquante ans plus tard, et grâce au recul qui est le nôtre, il est possible d'apporter à cette question une autre réponse que celle qu'il avait lui-même proposée : « Nous savons, disait-il, que nous ne savons pas la réponse à ce(tte) interrogation². » En effet, la fin pacifique de la guerre froide, à laquelle personne ne s'attendait, a corroboré l'espoir d'un « apaisement progressif » et démenti la crainte d'une « orgie de violence », du moins pour ce qui est de l'issue de la rivalité américano-soviétique qui était le contexte qui, *in fine*, avait présidé aux analyses proposées par Raymond Aron.

De là à dire que « la guerre est morte », comme avait osé l'écrire le général à la retraite Claude Le Borgne avant même la chute du Mur de Berlin³ ; de là à dire que l'heure de « la paix perpétuelle⁴ », chère à Emmanuel Kant, a sonné pour ce qui est de l'après-guerre froide, il y a un pas que l'on ne saurait franchir. Non seulement parce que la prudence s'impose : depuis que les hommes réfléchissent à la guerre et la paix, le pessimisme d'un Bertolt Brecht convaincu que « toujours la guerre parvient à se

1- R. Aron, *Paix et Guerre entre les nations* (1962), Calmann-Lévy ; 8^e édition, 2004, p. 770.

2- *Ibidem*, p. 770.

3- C. Le Borgne, *La guerre est morte. Mais on ne le sait pas encore*, Grasset, 1986.

4- E. Kant, *Vers la paix perpétuelle* (1795) in *Vers la paix perpétuelle, Comment s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières*, textes présentés par F. Proust, Garnier-Flammarion, 1991.

frayer un passage⁵ » le dispute à l'optimisme d'un saint Augustin persuadé qu'« il n'est... personne qui ne veuille avoir la paix⁶ ». Mais aussi, et plus prosaïquement, parce que la réalité empirique du XXI^e siècle est équivoque : si l'absence de guerres à grande échelle entre puissances va dans le sens de la thèse de « l'obsolescence des guerres majeures⁷ », l'irruption récurrente de la violence armée internationale, telle que la récente opération Aube de l'Odysée menée contre la Libye de Kadhafi tend plutôt à donner raison à l'idée du « bel avenir de la guerre⁸ ».

La moins mauvaise manière de rendre compte de cette ambiguïté consiste à partir de l'hypothèse d'une dialectique de la paix et de la guerre au XXI^e siècle. Dialectique non pas au sens profond de la philosophie grecque, et notamment d'Héraclite, chez qui *polemos* et *eirene* constituent une unité indissociable et indissoluble, la guerre étant en quelque sorte paix et inversement, au sein d'une espèce d'harmonie dysharmonique entre contraires. Mais dialectique au sens plus terre à terre d'un monde contemporain caractérisé par la coexistence entre une paix systémique et des guerres limitées : d'un côté, la paix prévaut au niveau du système dans son ensemble, c'est-à-dire entre grandes puissances en général, ainsi qu'entre démocraties occidentales en particulier ; de l'autre, subsistent voire se multiplient des guerres limitées, qu'il s'agisse de guerres d'intervention entreprises par les puissances occidentales face à des États et/ou des régimes tiers ou de guerres aux causes et enjeux classiques à l'échelle locale ou régionale.

Comment comprendre l'absence de guerre majeure et, mieux, l'absence de risque de guerre majeure, entre les principales puissances depuis la fin de la guerre froide ? Pourquoi de nos jours les États européens et nord-américains qui, pendant des siècles, avaient passé le plus clair de leur temps à mener des guerres entre eux, n'imaginent-ils même pas recourir à la force dans leurs relations mutuelles ? À quels facteurs faut-il attribuer

5- B. Brecht, *Mutter Courage und ihre Kinder (Mère courage et ses enfants)*, 1939, sous-titrée *Chronique de la guerre de Trente Ans*.

6- Cité par M. Lequan, *La Paix*, Garnier-Flammarion, 1998.

7- J. Mueller, *Retreat from Doomsday. The Obsolescence of Major War*, Basic Books, 1988.

8- P. Delmas, *Le Bel Avenir de la guerre*, Gallimard, 1996.



les interventions armées multiples auxquelles ces mêmes pays recourent depuis une vingtaine d'années dans des zones périphériques allant de l'ex-Yougoslavie à la Libye en passant par l'Afghanistan et l'Irak ? Qu'est-ce qui explique que certains conflits armés remontant à plus d'un demi-siècle, du Proche-Orient au sous-continent indien, continuent de connaître des épisodes violents récurrents ?

L'objectif de cet ouvrage est de tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, avant d'essayer d'en tirer des conclusions de nature tant prospective qu'éthique. Après avoir dans un premier temps défini les notions de paix et de guerre et délimité le champ d'application de cette étude.

La guerre : une violence organisée entre unités politiques

Étudier la guerre et la paix implique de définir ce que l'on entend par guerre et par paix. Commençons par la notion de guerre.

Certes, la guerre n'est pas historiquement première, car les périodes de guerres ne sont pas plus importantes, plus longues, que les périodes de paix. Si Pierre Proudhon pouvait légitimement écrire au milieu du XIX^e siècle que tout le monde possède une idée quelconque de la guerre, « les uns pour en avoir été témoins, d'autres pour en avoir eu maintes relations, bon nombre pour l'avoir faite⁹ », peu de personnes de nos jours, du moins dans la France contemporaine, peuvent affirmer qu'elles ont davantage l'expérience de la guerre que de la paix, même par écran de télévision interposé.

Mais c'est précisément parce que la guerre est un événement en soi peu fréquent – la probabilité qu'en l'espace de ces vingt dernières années une guerre ait pu éclater entre deux États-nations choisis au hasard est proche de zéro – qu'il faut commencer par la définition de la guerre.

9- Cité par G. Bouthoul, *Traité de polémologie. Sociologie des guerres* (1961) rééd. Payot 1991.

Rares, les guerres ont en effet l'avantage, du point de vue de l'observateur, d'être des événements que l'on peut délimiter dans le temps et donc étudier « positivement » alors que les périodes de paix sont des non-événements dont on ne se rend compte que « négativement » lorsqu'elles sont interrompues par l'irruption de guerres. Ceci explique que dans les études savantes qui portent sur la guerre et la paix, « pour mille pages consacrées aux causes de la guerre, il n'y en a pas une consacrée entièrement à l'étude des causes de la paix¹⁰ ». À l'image de ces recherches, nous définirons ici la paix dans un second temps.

Comment alors définir le fait social « guerre » ? Contrairement aux apparences, cette définition n'est pas aussi simple. Pour preuve, la prolifération incontrôlée de la notion de « guerre » dans les expressions les plus diverses : guerre économique, guerre des nerfs, guerre de plume, guerre... des boutons. En fait, ces expressions du langage commun sont séduisantes, mais elles n'entretiennent qu'une analogie verbale avec la notion de « guerre ». Dans la perspective d'une étude universitaire, une guerre ne saurait être définie autrement que comme « violence organisée entre unités politiques¹¹ ».

Telle est la définition synthétique et consensuelle que l'on peut déduire d'un ensemble de définitions proposées, à travers les âges, par des auteurs venant d'horizons divers : pour le philosophe romain Cicéron, la guerre « est un débat qui se vide par la force » ; pour le juriste néerlandais Hugo Grotius, la guerre est « l'état de ceux qui soutiennent une contestation par la force » ; pour le théoricien prussien Carl von Clausewitz, la guerre est « un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté » ; pour l'anthropologue polonais Bronislaw Malinowski, la guerre est une « dispute armée entre deux unités politiques indépendantes » ; pour le polémologue français Gaston Bouthoul, la guerre est une « lutte armée et sanglante entre groupements organisés ». Lorsque l'on compare ces différentes définitions, on constate qu'elles contiennent, implicitement ou explicitement, les trois éléments qui, cumulés, sont propres au phénomène « guerre » et à lui seul.

10- G. Blainey, *Causes of War*, Free Press, 1988, p. 3.

11- H. Bull, *The Anarchical Society*, MacMillan, 1977, p. 184.



Une activité violente

Tout d'abord, la guerre est une activité violente. La présence de violence armée distingue la guerre du conflit, défini comme une interaction sociale mettant en jeu des comportements antagonistes ou hostiles sur fond d'intérêts opposés ou d'aspirations incompatibles. Si toute guerre implique la présence d'un conflit, tout conflit n'est pas nécessairement une guerre, car un conflit peut très bien être réglé par la négociation, le dialogue, l'arbitrage, le compromis, plutôt que par le recours à la force, et c'est d'ailleurs ce qui se passe la plupart du temps. En 2002-2003, la France est en conflit avec Saddam Hussein au sujet des inspections à mener sur le territoire irakien pour vérifier l'existence ou non d'armes de destruction massive que l'Irak s'était engagé à ne pas acquérir après sa défaite en 1991. Mais Paris pense pouvoir trouver une issue à ce conflit par la voie de la diplomatie multilatérale – d'où son opposition au recours à la force et sa volonté de passer par l'Onu –, alors que Washington estime nécessaire un recours à la force armée pour faire plier Bagdad – d'où le déclenchement de l'opération armée Liberté en Irak. Exprimé autrement, un conflit ne devient guerre qu'avec la pratique de l'homicide généralisé, et si on veut garder le terme de « conflit » quand on parle de guerre, alors il faut préciser « conflit armé ». Voilà pourquoi l'expression « guerre économique » est un non-sens qu'il vaudrait mieux remplacer par « rivalité », « compétition », « concurrence » économique : la rivalité économique peut certes produire des crises, du chômage, de la misère, mais ne procède pas par violence armée¹².

Une activité collective

Ensuite, la guerre est une activité collective, œuvre d'unités politiques en interaction. En tant qu'activité collective, la guerre est distincte de l'animosité personnelle entre individus, comme le soulignait Jean-Jacques Rousseau : « La guerre n'est point une relation d'homme à homme, mais une relation d'État à État, dans laquelle les particuliers ne sont ennemis qu'accidentellement,

12- Les sanctions économiques (embargo, boycott) constituent une catégorie intermédiaire entre paix et guerre, en ce qu'elles relèvent de la diplomatie coercitive, à l'image des ultimatums ou de la diplomatie de la canonnière.

comme soldats¹³. » Résultat d'une interaction entre deux ou plusieurs États ou, plus généralement, entre deux ou plusieurs unités politiques combattantes, la guerre, qu'elle soit déclarée selon les formes légales ou non, qu'elle soit légitime eu égard aux normes en vigueur ou non, ne commence qu'à partir du moment où il y a défense armée de la part d'une unité, ou du moins volonté de défense armée de sa part, face à une attaque armée de la part d'une autre unité politique. Si la Seconde Guerre mondiale est réputée avoir démarré le 1^{er} septembre 1939, lorsque la Pologne est envahie par la Wehrmacht, et non pas le 12 mars 1938, lorsque l'Allemagne envahit l'Autriche en vue de l'Anschluss, c'est parce que la Pologne résiste à l'agression nazie, alors que l'Autriche ne se bat pas ni n'appelle au secours ; quant à la deuxième guerre du Golfe, elle commence non pas le 18 janvier 1991, lorsqu'est lancée l'opération Tempête du désert, mais le 2 août 1990, lorsque le Koweït, incapable de se défendre contre l'invasion irakienne, fait appel au Conseil de sécurité des Nations unies au nom du principe de légitime défense collective.

Une activité organisée en fonction d'un but

La guerre est une activité rationnelle au sens wébérien du terme, décidée par rapport à un objectif poursuivi ou une valeur défendue, c'est-à-dire entreprise lorsque l'utilité qui en est escomptée est supérieure à l'utilité attendue d'un non-recours à la force armée. La guerre est un moyen en vue d'une fin, l'instrument auquel recourent des parties à un conflit pour amener leur(s) adversaire(s) à composer avec elles dans le sens souhaité. « Moyen sérieux en vue d'une fin sérieuse », la guerre est, toujours selon Clausewitz, « une simple continuation de la politique par d'autres moyens¹⁴ », c'est-à-dire l'outil auquel recourt un État lorsque la diplomatie est perçue, à tort ou à raison, comme ne lui permettant pas d'obtenir satisfaction au cours d'une interaction conflictuelle avec un autre État.

Loin d'être victime de pulsions émotionnelles ou irrationnelles lorsqu'il confie sa politique étrangère au soldat plutôt qu'au diplomate qui tous les deux l'incarnent sur la scène

13- J.-J. Rousseau, *Du contrat social* (1762), Gallimard, La Pléiade, 1964, p. 357.

14- C. von Clausewitz, *De la guerre* (1816-1830), Minuit, 1955, p. 66-67.



internationale, « un État recourt à la guerre pour atteindre ses objectifs si, après avoir estimé ses chances de succès, il évalue ces objectifs davantage qu'il n'estime les plaisirs de la paix¹⁵ ». L'opération Liberté en Irak est ici encore révélatrice : George W. Bush a lancé cette opération, persuadé qu'elle allait lui permettre d'atteindre une situation plus conforme aux intérêts américains que celle prévalant en l'absence de recours à la force, en l'occurrence un Irak allié des États-Unis dans un premier temps, voire un Moyen-Orient démocratisé dans un second temps¹⁶.

La paix, une définition en creux

Une fois la guerre définie, on peut en déduire la définition de la paix, notion elle aussi polysémique et utilisée dans les expressions les plus diverses – « avoir la paix », « ficher la paix à quelqu'un », « gardien de la paix », « paix des cimetières », « paix des braves », etc. Par opposition à la guerre, la paix sera logiquement définie comme la simple absence de violence armée collective organisée. « La guerre ne continue pas quand les armes se taisent¹⁷ », écrit Aron. Donc, il y a paix lorsque les unités politiques ne recourent pas à la force armée dans leurs relations réciproques.

Cette définition, qui est purement négative¹⁸, a le mérite d'être ontologiquement neutre. Elle ne préjuge pas de la nature profonde de la paix, qu'elle n'aborde ni comme synonyme d'une simple trêve temporaire, comme c'est le cas dans la théorie réaliste de l'état de guerre¹⁹, ni comme synonyme de « paix durable »

15- K. Waltz, *Man, The State, and War*, Columbia University Press, 1959, p. 160.

16- Toute règle a son exception : au vu de la précipitation avec laquelle a été décidée l'opération Aube de l'Odysée, au vu des buts imprécis qu'elle s'est fixée à en croire les déclarations contradictoires des États qui y participent ou la soutiennent, on peut se demander s'il s'agit bien d'un « moyen sérieux en vue d'une fin sérieuse ». Voir le chapitre 3.

17- R. Aron, *Penser la guerre, Clausewitz*, Tome 2, Gallimard, 1976, p. 258.

18- Pour des définitions autres, voir la notion déjà ancienne de « paix positive » proposée par J. Galtung, « Violence, paix et recherche sur la paix » (1969), in P. Braillard, *Théories des relations internationales*, Puf, 1977, ainsi que la notion plus récente de « paix juste » proposée par P. Allan et A. Keller (dir.), *What is a Just Peace*, OUP, 2006.

19- Voir T. Hobbes, *Léviathan* (1651), éd. Sirey, 1971, chapitre 13.

au sens de « probabilité d'une guerre si petite qu'elle n'entre pas vraiment dans les calculs » des États impliqués²⁰, ni comme équivalent de justice, d'harmonie, de concorde, voire de sérénité ou de béatitude auxquelles elle est assimilée dans certaines philosophies²¹. Elle a aussi l'avantage d'être méthodologiquement opératoire, c'est-à-dire de permettre à des analyses portant sur la guerre et la paix de se soumettre à des tests empiriques, de répondre à l'exigence de la scientificité qu'est le critère de falsifiabilité des explications proposées d'un phénomène social. Concrètement, définir la guerre comme présence de violence armée entre unités collectives et la paix comme simple absence d'une telle violence permet de donner des réponses intersubjectivement vérifiables à des questions telles que : existe-t-il ou non à l'instant *t* une guerre entre les unités politiques A et B ou bien sont-elles en paix l'une avec l'autre ? Y a-t-il pendant la période *n* plus de guerres ou plus de paix que pendant la période *n-1* ? Y a-t-il davantage de paix ou non dans telle région du monde comparée à telle autre région ? Etc.

À condition, il est vrai, de se mettre d'accord sur un seuil quantitatif de violence armée à partir duquel distinguer la guerre d'un simple accrochage, même armé. En la matière, l'indicateur couramment retenu depuis les études statistiques entreprises dans les années 1960, notamment dans le cadre du projet *Correlates of War*²² (COW) mené par David Singer et Melvin Small à l'Université du Michigan à Ann Arbor, consiste à considérer comme guerre tout affrontement armé provoquant, pendant une période quelconque de douze mois consécutifs au cours d'un conflit non réglé par un traité de paix explicite ou implicite, la mort de mille personnes ou plus en relation directe avec le recours à la force.

Cette convention n'est certes pas sans poser problème. Comment en effet connaître le nombre exact de victimes d'un conflit armé, non seulement pour ce qui est du passé – étant

20- Voir K. Boulding, *Stable Peace*, Texas University Press, 1978.

21- Pour des panoramas des différentes conceptions de la paix, voir aussi M. Lequan, *La Paix, op. cit.* et W. Dietrich *et al.* (dir.) *The Palgrave International Handbook of Peace Studies, A Cultural Perspective*, Palgrave, 2011.

22- Voir le site du projet *Correlates of War* : /www.correlatesofwar.org/



donné la faible fiabilité des statistiques –, mais aussi pour ce qui est du présent, compte tenu de la censure existante, d'une part, et de l'enjeu que constitue la communication même des chiffres de victimes, d'autre part ? On constate ainsi que les deux protagonistes de la guerre opposant Israël au Hezbollah libanais en 2006 ont eu le souci, pour des raisons opposées, de minimiser le nombre de victimes. Par ailleurs, et au vu de l'aspiration à ce qu'on appelle les guerres propres – dites de zéro mort – rendues imaginables, sur le papier en tout cas, par la mise au point d'armes de précision permettant des frappes chirurgicales, ce critère est-il toujours aussi pertinent que par le passé ?

L'opération Aube de l'Odyssée est un exemple particulièrement révélateur à ce sujet : sachant qu'elle ne vise pas tellement à provoquer de victimes parmi les troupes qui soutiennent le régime de Kadhafi, faut-il en déduire qu'il ne s'agit pas d'une guerre ? Que faire aussi d'un conflit armé qui perdure depuis longtemps mais qui ne se traduit sur le terrain que par des combats limités : doit-on continuer à le comptabiliser comme guerre parce qu'il a provoqué la mort de plus de mille personnes par le passé, comme c'est le cas du conflit opposant l'Inde et le Pakistan qui remonte à 1947, et qui a provoqué la guerre de Kargil en 1999 dont on ne connaît pas le nombre précis de victimes ? Et enfin, que penser de la manière de procéder du Sipri (Stockholm International Peace Research Institute) qui, en 2000, a décidé que pour considérer un conflit armé comme un « conflit armé majeur » (tel est le terme employé en lieu et place de celui de « guerre »), il faut qu'il y ait mille morts ou plus non pas sur douze mois courants, mais au cours d'une année civile quelconque tout au long d'un conflit armé ? De toute évidence, cette modification n'est ni neutre ni anodine, car elle est susceptible de minorer le nombre des conflits armés retenus dans les statistiques, étant donné par exemple qu'un affrontement qui provoque 900 morts par an même pendant dix ans consécutifs, n'est plus retenu, alors que selon la nomenclature du projet *Correlates of War* il l'aurait été dès la seconde année après son irruption : c'est d'ailleurs ce qui est arrivé à la guerre de Gaza opposant Israël au Hamas, exclue des statistiques du Sipri bien qu'ayant causé la mort de plus de 1 300 personnes selon Tsahal,

mais s'étant déroulée à cheval entre les mois de décembre 2008 et janvier 2009 et n'ayant provoqué la mort de mille personnes ni en 2008 ni en 2009.

En réalité, il n'y a guère de solutions satisfaisantes à ces insuffisances, les statistiques étant la science de l'approximation et non pas de la certitude. Ce n'est de toute façon qu'un moindre mal au regard de la perspective qui est la nôtre.

Le choix des guerres internationales

Notre objectif n'étant pas tellement d'étudier comparativement l'évolution quantitative des guerres dans le long terme, mais de comprendre les causes qualitatives de la coexistence de relations pacifiques entre certaines unités politiques et des recours à la force entre certaines autres unités politiques dans le monde contemporain, nous allons utiliser le seuil de mille morts comme ordre de grandeur plutôt que comme critère rigide.

Nous considérerons alors comme guerres du XXI^e siècle²³ les conflits armés suivants²⁴ :

Première Intifada 1987-1993

Guerre du Golfe 1990-1991

Guerre de Bosnie 1992-1995

Guerre Arménie-Azerbaïdjan 1993-1994

Guerre du Cenepa entre Pérou et Équateur 1995

« Première Guerre mondiale » africaine 1998-2003

Guerre de Badme entre Éthiopie et Érythrée 1998-2000

Guerre du Kosovo 1999

23- Nous faisons démarrer le XXI^e siècle à la chute du Mur de Berlin (qui clôt le « court XX^e siècle », qui avait lui-même mis fin en 1914 au « long XIX^e siècle »).

24- Nous intégrons les deux Intifada à cause du nombre de victimes causé et des objectifs poursuivis par les parties concernées. Elles sont par ailleurs indissociables de l'inimitié israélo-arabo-palestinienne qui sera analysée au chapitre 4. On peut cependant y voir des soulèvements populaires ayant entraîné une répression d'ordre politique, ce qui les ferait sortir de la catégorie « guerre » telle que nous l'avons définie.



Guerre de Kargil entre l'Inde et le Pakistan 1999
Seconde Intifada 2000-2005
Opération Liberté immuable contre les Talibans 2001
Opération Liberté en Irak contre Saddam Hussein 2003
Guerre de Juillet entre Israël et le Hezbollah libanais 2006
Guerre Russie-Géorgie 2008
Guerre de Gaza entre Israël et le Hamas 2008-2009
Opération Aube de l'Odyssée contre Kadhafi 2011.

Comme le montre cette liste, nous nous intéressons ici aux seules guerres internationales, c'est-à-dire mettant aux prises des unités politiques indépendantes les unes des autres, qu'il s'agisse d'États souverains opposés entre eux (Golfe, Équateur-Pérou, Première Guerre mondiale africaine, Kargil, Éthiopie-Érythrée), d'États opposés à des entités aspirant à le devenir ou à des factions au sein d'autres États (Hamas, Hezbollah), ou d'États opposés à des régimes qui, à la tête d'autres États, sont considérés comme coupables d'agissements divers (Bosnie, Kosovo, Afghanistan, Irak 2003, Géorgie, Libye).

Si nous faisons le choix d'étudier les guerres internationales, ce n'est pas à cause de l'importance quantitative des guerres internationales comparée à celle des guerres civiles. Les guerres civiles sont de nos jours autrement plus nombreuses que les guerres internationales : les enquêtes empiriques dans leur ensemble montrent que, depuis la fin de la guerre froide, il y a quatre fois plus de guerres civiles que de guerres internationales, sans parler de leurs durées incomparablement plus longues et de leur impact autrement destructeur notamment en termes de vies humaines. Ceci dit, ce rapport et cet impact ne sont pas propres à l'après-guerre froide, mais sont valables depuis que des statistiques fiables portant sur les deux types de conflits armés existent, c'est-à-dire depuis l'après Seconde Guerre mondiale : pour ne donner qu'un seul exemple, la guerre civile libanaise, qui a duré de 1975 à 1991, a provoqué la mort de 140 000 personnes, soit six fois plus que les quatre guerres israélo-arabes réunies qui se sont succédé entre 1948 et 1973.

En fait, tout au long de la guerre froide, la focalisation sur le risque de guerre Est-Ouest et la perception des guerres régionales comme autant de guerres « proxy » (guerres par procuration) entre les deux grands avait empêché de considérer en tant que telles les guerres civiles multiples de l'époque, du Pérou à l'Indochine en passant par l'Amérique centrale et la Colombie, l'Afrique australe, la Corne de l'Afrique, l'Afrique des grands lacs et le Nigéria, sans oublier l'Afghanistan, l'Inde, la Birmanie. Avec pour conséquence que la fin de la guerre froide a amené de nombreux observateurs²⁵ à souligner la prétendue nouveauté et la transformation des guerres civiles éclatant de l'Algérie aux Philippines en passant par l'Afrique occidentale et le Soudan, l'ex-Yougoslavie, l'ex-URSS, le Sri Lanka et l'Indonésie, alors que l'affichage identitaire, communautariste, ethnique ou religieux de ces conflits armés cache mal que les objectifs poursuivis par les belligérants sont toujours les mêmes : lutte armée en vue du renversement/maintien du pouvoir en place dans quelque deux tiers des guerres civiles post-guerre froide, volonté d'accéder à l'indépendance nationale/refus de la sécession dans un tiers de ces guerres civiles.

Si nous faisons porter notre analyse sur les guerres internationales, c'est parce que celles-ci ont comme spécificité de concerner des entités politiques indépendantes les unes par rapport aux autres, des unités situées en état d'anarchie, « anarchie » au sens étymologique de ce terme, c'est-à-dire au sens d'absence d'autorité centrale susceptible de dicter ou de sanctionner leur conduite. Alors que les guerres civiles, de nature intra- ou infra-étatique, sont des conflits armés mettant aux prises des citoyens appartenant à un même État au moment où le recours à la violence physique éclate (elles démarrent donc par définition à l'intérieur d'une entité étatique au sein de laquelle une instance centrale – le gouvernement – revendique le monopole de la violence physique légitime que la faction opposée refuse de lui reconnaître), les guerres internationales ont, quant à elles, lieu dans un milieu anarchique, ce que les philosophes appelaient l'état de nature, où aucune entité ne peut revendiquer le

25- Voir notamment M. van Creveld, *La Transformation de la guerre*, éd. du Rocher, 1998 ; M. Kaldor, *New and Old Wars*, Cambridge University Press, 1996.

L'Alliance atlantique, une communauté de valeurs démocratiques	72
--	----

Chapitre III. LES GUERRES DES ÉTATS OCCIDENTAUX
Ou l'impérialisme orientaliste **81**

Guerres de nécessité ou guerres de choix ?	82
De l'influence de la politique interne sur les guerres externes : l'approche libérale des relations internationales	84
Spécificités des guerres impérialistes	89
Exercer une emprise politique	90
Défendre des intérêts particuliers d'ordre matériels	94
Et des intérêts idéologiques : idéologie libérale et croisades messianiques	95
Un contexte d'« obsolescence » de guerre majeures...	99
Un mal nécessaire ?	101
Deux poids, deux mesures : la pratique du double standard	103
Une interprétation nouvelle du droit international : du droit d'ingérence à la responsabilité de protéger	107

Chapitre IV. LES GUERRES RÉGIONALES
Ou les inimitiés durables **111**

Le territoire, un enjeu essentiel ?	112
Un état de guerre sans fin : les exemples indo-pakistanaïis et israélo-arabo-palestinien	115
Pourquoi un tel état de guerre : le profit ?, la gloire ? la sécurité ?	118
L'impact du dilemme de la sécurité	120
Spirale de l'insécurité et course aux armements	121
Anarchies « hobbesienne » et « lockienne »	126
Une culture de l'inimitié partagée	131



Conclusion. PAIX ET GUERRES DANS LE FUTUR	141
La guerre : un statut ambigu	141
Une donnée inédite dans l'histoire	143
Vers un affrontement sino-américain ?	144
Bibliographie	147
Index des noms propres et des sigles	153
Index des guerres et opérations militaires	156
Table des matières	157